



Commune de Vérossaz

ASSEMBLEE PRIMAIRE MUNICIPALE DU LUNDI 16 juin 2025

Présidence	:	M. Gilles Donadello
Conseil	:	Mme Catherine Daurelle, conseillère Mme Melinda Frossard, conseillère M. Ludovic Blatti, conseiller M. Thierry Fidanza, conseiller
Secrétaire	:	Mme Sylviane Megaro
Caissière	:	Mmes Mireille Morisod et Mme Yolande Lauber

Après avoir salué et souhaité la bienvenue aux citoyens présents, le Président déclare l'assemblée primaire municipale ouverte. Il précise qu'elle a été convoquée dans les délais légaux, soit 20 jours avant la date de la séance par affichage au pilier public.

Il mentionne que quatre citoyens se sont excusés soit : Biollay Monique et Yvan ainsi que Barman Géraldine et Hubert.

Il est également rappelé que cette assemblée est enregistrée afin de faciliter l'établissement ultérieur du Procès-verbal.

Il salue tout particulièrement les membres du nouveau Conseil qui sont présents ce soir ainsi que M. Ricardo Tenes de la Fiduciaire Nofival SA.

Il demande à Me Lise Zermatten et M. Romain Gaillard de fonctionner comme scrutateurs.

La liste des présences comprend 56 citoyennes et citoyens.

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

Procès-verbal de l'Assemblée du 16.12.2024

Le PV de l'assemblée primaire du 16 décembre 2024 est approuvé par vote à main levée, sans avis contraire ni abstention.

Organisation administrative

Le Président donne diverses informations sur le début de la législature et des constats effectués :
Constat au 01.01.2025:

- Administration communale en sous-capacité de personnel durant toute l'année 2024
- Le total cumulé des heures supplémentaires était de près de 350 heures pour les 3 secrétaires et comptable au 1^{er} janvier 2025 dont une avec plus de 200 heures et une autre avec plus de 100 heures supplémentaires

Personnel administratif fatigué par l'année 2024 -> conséquences :

- Une secrétaire et la caissière communale sont démissionnaires en tout début 2025

Il relève aussi les points suivants :

Depuis avril 2024 :

- Absence de contrôle financier prévu selon l'art. 88 al. 1 OGFCo
- Comptabilité pas à jour depuis avril 2024

- Suivi de la facturation défailante
 - Centaines d'écritures non comptabilisées
 - Factures impayées
 - Retards conséquents dans les décomptes TVA et fiscaux
 - Suivi lacunaire des débiteurs et rappels de factures non effectués depuis 8 mois
 - **Aucune irrégularité constatée** 😊
- Eléments du budget 2025 imprécis ne permettant pas dans certaines situations de savoir ce qui a été prévu comme dépenses pour l'année en cours

Le Président présente les mesures opérationnelles mises en place :

- Engagement d'un fiduciaire pour remettre à jour une partie de notre comptabilité
- Maintien d'un renfort de chez Adecco jusqu'à fin mars 2025
- Engagement temporaire de l'ancienne comptable de la Commune pour remise à jour dans certains domaines spécifiques de la comptabilité
- Engagement de 1 comptable au 01.06.25
- Engagement de 1 secrétaire admin. au 01.04.25
- Réorganisation de l'administration pour anticiper l'avenir

Ainsi que les mesures opérationnelles mises en place :

- Engagement d'un fiduciaire pour remettre à jour une partie de notre comptabilité
- Maintien d'un renfort de chez Adecco jusqu'à fin mars 2025
- Engagement temporaire de l'ancienne comptable de la Commune pour remise à jour dans certains domaines spécifiques de la comptabilité
- Engagement de 1 comptable au 01.06.25
- Engagement de 1 secrétaire admin. au 01.04.25
- Réorganisation de l'administration pour anticiper l'avenir

Il présente également les mesures techniques mises en place :

- Achat nouveau programme comptable avec mise en œuvre dès prise de fonction de la nouvelle comptable afin d'éviter de devoir la former sur 2 programmes
- Coûts estimés : CHF 32'000.-
- Prévu dès juin 2025 : mise en place d'une « formation on the job » pour la nouvelle comptable sur une durée de 8 à 12 mois : coûts estimés : CHF 15'000.-

Le Président remercie

- La Fiduciaire BDO
- Le personnel communal Damaris, Sylviane & Leticia
- Mme Mireille Morisod

Qui ont tous œuvré à rétablir la situation à temps pour tenir cette assemblée primaire dans les délais légaux et qu'actuellement tout est sous contrôle...

Comptes de fonctionnement

Le Président présente les comptes 2024 poste par poste.

ADMINISTRATION GENERALE

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	535 518.63	26 244.60	502 050.00	19300.00	513'116.85	19'218.40
011	Législatif	1 664.10		2 300.00		1'056.90	
012	Exécutif	92 753.40		93 050.00		92'784.25	
022	Services généraux	409 803.48	26 244.60	376 980.00	19300.00	389'884.00	19'218.40
029	Immeubles administratifs	31 297.65		29 720.00		29'391.70	

Position comptable	Libellé comptable	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
022.3010.00	salaires personnel administratif	180 440.83	160 500.00	
022.3132.02	honoraires administratif	35 000.00	0.00	
022.3132.02	honoraires conseillers externes	13 050.00	6 000.00	5 800.00

Le Président apporte les remarques suivantes :

022.3010.00	salaires personnel administratif	180 440.83	160 500.00	engagement temporaire de personnel pour palier absences
022.3132.02	honoraires administratif	35 000.00	0.00	coûts résultant de la remise en état de la comptabilité 2024
022.3132.02	honoraires conseillers externes	13 050.00	6 000.00	5 800.00 dividendes GENEDIS

ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Ordre, sécurité et défense	178 200.57	37 204.77	160 520.00	36 000.00	155'515.05	47'903.35
11	Sécurité publique	72 572.70	96.00	70 050.00		54'382.80	154.00
12	Justice	25 764.80		14 360.00		13'647.85	
14	Questions juridiques	27 806.00	23 070.17	21 400.00	22 500.00	39'095.35	36'597.35
15	Service du feu	46 694.52	14 038.60	49 990.00	13 500.00	42'121.34	11'152.00
16	Défense	53 62.55		4 720.00		6'267.68	

Position comptable	Libellé comptable	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
111.3612.01	Frais de police	67 350.00	66 000.00	50 000.00
122.3132.06	Honoraires curateurs et divers	15 091.20	5 000.00	3 470.50

Le Président apporte les remarques suivantes :

122.3132.06	Honoraires curateurs et divers	15 091.20	5 000.00	3 470.50	participation au déficit de la Curatelle
212.3104.00	Fournitures matériel scolaire	22 371.24	17 000.00	20 359.99	en hausse
212.3130.06	Activités sport., cult. & transport	32 906.70	27 350.00	35 212.50	en légère baisse par rapport à 2023
212.3631.01	Traitement degré primaire	357 487.80	325 000.00	265 402.50	augmentation due à solde à payer pour 2023
213.3130.07	Frais transports élèves CO	37 556.50	27 000.00	23 221.15	
213.3612.00	Frais écolage CO	174 766.00	190 000.00	166 496.50	coûts inférieurs au budget
213.3631.00	Traitement degré CO	146 015.30	130 000.00	129 921.00	en augmentation car élèves en hausse

FORMATION 1 / 2

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Formation	1 073 686.01	49 058.55	1 025 650.00	31800.00	952'087.16	29'783.05
212	Scolarité obligatoire – degré primaire	441 465.94	11 568.75	404 330.00	10 300.00	356'390.29	9'652.50
213	Scolarité obligatoire – Degré secondaire 1 CO	385 453.00	9 793.80	385 000.00	8000.00	346'816.85	8'260.80
217	Bâtiment scolaire	186924.77	18064.00	173850.00	2500.00	190'692.90	3'050.00
219	Scolarité non obligatoire	26709.20		27900.00		26'327.90	

Position comptable	Libellé comptable	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
212.3104.00	Fournitures matériel scolaire	22 371.24	17 000.00	20 359.99
212.3130.06	Activités sport., cult. & transport	32 906.70	27 350.00	35 212.50
212.3631.01	Traitement degré primaire	357 487.80	325 000.00	265 402.50
213.3130.07	Frais transports élèves CO	37 556.50	27 000.00	23 221.15
213.3612.00	Frais écolage CO	174 766.00	190 000.00	166 496.50
213.3631.00	Traitement degré CO	146 015.30	130 000.00	129 921.00

FORMATION 2/2

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Formation	1 073 686.01	49 058.55	1 025 650.00	31 800.00	952'087.16	29'783.05
220	Ecoles spécialisées	8 394.20		6 000.00		7'535.82	
230	Formation professionnelle initiale	12 106.00	6 053.00	14 000.00	7 000.00	11'672.50	5'836.25
251	Ecole de maturité gymnasiale	11 033.00	3 579.00	13 000.00	11 147.00	11'147.00	3'073.50
299	Formation non mentionnée ailleurs	1 599.90		1 570.00		1'503.90	

Position comptable	Libellé comptable	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
	néant			

Le Président apporte les remarques suivantes :

212.3104.00	Fournitures matériel scolaire	22 371.24	17 000.00	20 359.99	en hausse
212.3130.06	Activités sport., cult. & transport	32 906.70	27 350.00	35 212.50	en légère baisse par rapport à 2023
212.3631.01	Traitement degré primaire	357 487.80	325 000.00	265 402.50	augmentation due à solde à payer pour 2023
213.3130.07	Frais transports élèves CO	37 556.50	27 000.00	23 221.15	
213.3612.00	Frais écolage CO	174 766.00	190 000.00	166 496.50	coûts inférieurs au budget
213.3631.00	Traitement degré CO	146 015.30	130 000.00	129 921.00	en augmentation car élèves en hausse

Problème de chauffage dans la salle ACM – réfection des stores de la salle de gym – fuites suite à des infiltrations d'eau dans le bâtiment scolaire.

CULTURE, LOISIRS ET CULTE

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Culture, loisirs et culte	161013.90	6300.00	134915.00	8700.00	149'048.15	7'050.00
321	Bibliothèque et littérature	9 571.20		9 550.00		9'645.00	
323	Ecoles de musique	900.00		600.00		500.00	
329	Culture, autres	12 568.55		12 800.00		6'636.30	
332	Mass média	2 691.00		2 650.00		2'580.00	
341	Sports	24 737.15	1 650.00	4 900.00	3 000.00	13'822.70	1'950.00
342	Loisirs	33 176.00	4 650.00	27 215.00	5 700.00	39'234.95	5'100.00
350	Eglise catholique romaine	65 930.00		66 000.00		65'930.00	
351	Eglise réformée évangélique	11 440.00		11 200.00		10'699.20	

Position comptable	Libellé comptable	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
329.3636.00	Subventions stés locales	9 000.00	8 000.00	2 650.00
341.3144.02	Entretien stade de Chétillon	24 109.55	4 300.00	13 822.70
342.3141.01	Entretien ch. pédestres & VTT	20 522.30	5 000.00	24 173.40

Le Président apporte les remarques suivantes :

329.3636.00	Subventions stés locales	9 000.00	8 000.00	2 650.00	augmentation des subventions pour stés locales
341.3144.02	Entretien stade de Chétillon	24 109.55	4 300.00	13 822.70	frais d'entretien en augmentation
342.3141.01	Entretien ch. pédestres & VTT	20 522.30	5 000.00	24 173.40	en augmentation en raison d'un plus grand engagement du triage forestier

SANTE

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Santé	154 980.00		155 600.00		156'772.30	
41	Hôpitaux, homes médicalisés	66 376.35		63 000.00		67'046.30	
42	Soin	57 700.75		63 800.00		57'307.00	
43	Prévention	19 504.40		16 200.00		22'387.50	
49	Autres dépenses de santé	11 398.50		12 600.00		10'031.50	

Position comptable	Libellé comptable	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
412.3632.08	Participation Home St-Jacques	22 076.00	22 000.00	18 660.00
412.3634.02	Participation EMS	44 300.35	41 000.00	48 386.30
421.3632.07	CMS	55 390.75	62 000.00	57 007.00
422.3116.00	Matériel santé & formation	2 310.00	1 800.00	300.00
433.3637.00	Participation frais dentaires scolaires	18 034.60	15 000.00	21 338.15

Le Président apporte les remarques suivantes :

412.3632.08	Participation Home St-Jacques	22 076.00	22 000.00	18 660.00	ràs
412.3634.02	Participation EMS	44 300.35	41 000.00	48 386.30	ràs
421.3632.07	CMS	55 390.75	62 000.00	57 007.00	ràs
422.3116.00	Matériel santé & formation	2 310.00	1 800.00	300.00	ràs
433.3637.00	Participation frais dentaires scolaires	18 034.60	15 000.00	21 338.15	ràs

PREVOYANCE SOCIALE

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Prévoyance sociale	483 900.52	123 194.85	404 770.00	898 00.00	380'195.28	68'668.80
52	Invalidité	104 193.15		92 600.00		86'687.96	
53	Vieillesse et survivants	5 8513.50	3 091.40	54 000.00	3 000.00	54'069.58	3'017.55
54	Famille et jeunesse	220 804.90	887 46.60	197 370.00	86 800.00	184'260.31	71'391.25
57	Aide sociale et domaine d'asile	97 888.97	31 356.85	56 300.00		52'177.43	-5'740.00
59	Prévoyance soc. non ment. ailleurs	2 500.00		4 500.00		3'000.00	

Position comptable	Libellé comptable	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
523.3631.10	Participation institutins soc. (homes)	104193.15	92600.00	86687.96
532.3631.09	Prestation compl. AVS	50570.30	43500.00	46554.26
545	Prestations aux familles	120 398.32	103 970.00	106 115.40
545.3636.05	Frais garderie / APAC	73 258.42	59000.00	66 455.05
572	Aide sociale	57 234.61	48 000.00	42 907.51

Le Président apporte les remarques suivantes :

523.3631.10	Participation institutins soc. (homes)	104 193.15	92 600.00	86 687.96	participation aux institutions sociales en hausse
532.3631.09	Prestation compl. AVS	50 570.30	43 500.00	46 554.26	idem
545	Prestations aux familles	120 398.32	103 970.00	106 115.40	augmentation frais de garderie et APAC
545.3636.05	Frais garderie / APAC	73 258.42	59 000.00	66 455.05	
572	Aide sociale	57 234.61	48 000.00	42 907.51	augmentation du nombre de cas

TRAFIC

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Trafic	457 657.14	5 055.75	449 120.00	4 150.00	362'741.50	3'334.55
613	Routes cantonales	125 908.15	4 389.75	183 000.00	4 000.00	81'509.65	3'234.55
615	Routes communales	31 5321.09		253 120.00		268'126.55	
616	Parkings		100.00		150.00		100.00
622	Trafic régional	12 768.50	566.00	13 000.00		13'105.30	

Position comptable	Libellé comptable	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
613.3141.04	Entretiens rtes cant. Intér. Localité	17 880.50	8 000.00	6 815.95
613.3631.14	Participation entret. Rtes cant.	108 027.65	16 000.00	74 693.70
615.3010.00	Traitement du personnel	49 846.95	33 000.00	43 739.06
615.3101.02	Machines et matériel entret. Divers	9 816.74	4 000.00	3 722.30
615.3120.03	Consommation éclairage public	7 499.75	12 600.00	10 951.25
615.3130.11	Déblaiements neige et salage	64 726.20	45 000.00	52 977.65
615.3141.06	Entret. Écl. Public hors contrat	6 820.20	0.00	9 365.60
629.3632.16	Participation frais étude téléphér.	3 659.40	0.00	0.00

Le Président apporte les remarques suivantes :

613.3141.04	Entretiens rtes cant. Intér. Localité	17 880.50	8 000.00	6 815.95	participation aux rtes en hausse
613.3631.14	Participation entret. Rtes cant.	108 027.65	160 000.00	74 693.70	participation aux rtes en baisse
615.3010.00	Traitement du personnel	49 846.95	33 000.00	43 739.06	augm. due à une hausse de l'engagement du personnel communal
615.3101.02	Machines et matériel entret. Divers	9 816.74	4 000.00	3 722.30	hausse due au remboursement des frais KM du personnel TP
615.3120.03	Consommation éclairage public	7 499.75	12 600.00	10 951.25	baisse intéressante
615.3130.11	Déblaiements neige et salage	64 726.20	45 000.00	52 977.65	en hausse par rapport au budget 2024 et aux comptes 2023
615.3141.06	Entret. Écl. Public hors contrat	6 820.20	0.00	9 365.60	
629.3632.16	Participation frais étude téléphér.	3 659.40	0.00	0.00	

PROTECTION & AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 1 / 2

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	Protection/aménagement environnement	595 008.93	560 506.83	569 290.00	513 900.00	627'743.67	575'910.97
71	Approvisionnement en eau	240 338.03	240 338.03	220 200.00	220 200.00	297'774.30	297'774.30
72	Traitement des eaux usées	103 806.35	103 806.35	100 000.00	100 000.00	103'772.50	103'772.50
73	Gestion des déchets	151 632.85	151 632.85	148 500.00	148 500.00	161'189.52	161'189.52

Position comptable	Libellé comptable	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
710.3143.01	Entretien réseaux eau & installations	38 929.68	17 300.00	107 218.35
710.4510.00	Eau potable – prélèv. financ. Spéc.	128 130.83	112 400.00	186 640.20
720.3143.01	Entretien autre ouvrage génie civil	241 63.06	8 000.00	15 205.10
720.3510.00	Attribution aux financ. Spéciaux	28 12.31	16 540.00	37 843.05
720.3632.10	Frais expl. Step Daviaz & St-Maurice	76 213.05	69 800.00	62 629.40
730.4510.00	Déchets – prél. financ. spéciaux	1 142.84	0	17 586.01

Le Président apporte les remarques suivantes :

741.3142.01	Entretien des fontaines	22 164.85	6 600.00	1 943.55
-------------	-------------------------	-----------	----------	----------

790.4210.03	Taxes autorisations de construire	45 355.00	30 000.00	9 365.40	projets en hausse
-------------	-----------------------------------	-----------	-----------	----------	-------------------

Le Président apporte les remarques suivantes :

81		58 086.95	800.00	53 850.00	amortissement à 100% du monorail de l'alpage du Véla
----	--	-----------	--------	-----------	--

FINANCES ET IMPOTS 1 / 2

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	Finances et impôts	65 153.40	3 026 780.37	72 000.00	2 906 387.00	377'557.90	2'988'992.42
910	Impôts personnes physiques	29 722.05	2 293 491.48	41 000	2 206 100.00	46'548.40	2'213'736.42
911	Impôts personnes morales	74 436.15		66 000.00			67'487.30
930	Péréquations financières	576 120.00		559 307.00			635'947.00

Position comptable	Libellé comptable	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
910.3181.00	Non-valeurs et pertes fiscales	9 471.70	20 000.00	26 195.45
910.400	Impôts revenus personnes physiques	2 006 293.63	1 964 600.00	1 946 343.62
910.4021.00	Impôts fonciers personnes physiques	93 213.30	98 000.00	93 379.95
910.4022.00	Impôts sur prestations en capital	122 532.00	40 000.00	30 502.25
910.4022.01	Impôts sur gains immobiliers	2 949.95	30 000.00	63 433.50
910.4023.00	Droit de mutation et timbre	31 508.65	32 000.00	46 462.50
911	Impôts personnes morales	74 436.15	66 000.00	67 487.30

FINANCES ET IMPOTS 2/2

Comptes de fonctionnement commune		Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	Finances et impôts	65 153.40	3 026 780.37	72 000.00	2 906 387.00	377'557.90	2'988'992.42
950	Quotes-parts, autres	21 957.96		18 100.00			20'415.34
961	Charges financières	34538.75	27 334.30	29 000.00	24 000.00	28'576.05	18'713.70
963	Immeubles et titres PF	892.60	33 187.73	2 000.00	32 680.00	2'433.45	32'452.81
971	Redistribution liées à CO2	252.75		200.00			239.85

Position comptable	Libellé comptable	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
930.462	Péréquation financ. Intercomm.		576 120.00	635 947.00
961.4401.00	Intérêts de retard récupérés		20 334.30	17 000.00

Le Président apporte les remarques suivantes :

910.3181.00	Non-valeurs et pertes fiscales	9 471.70	20 000.00	26 195.45	inférieur au budget :-)
910.4	Impôts revenus personnes physiques	2 006 293.63	1 964 600.00	1 946 343.62	légèrement supérieur au budget
910.4021.00	Impôts fonciers personnes physiques	93 213.30	98 000.00	93 379.95	légèrement inférieur au budget
910.4022.00	Impôts sur prestations en capital	122 532.00	40 000.00	30 502.25	bien supérieur au budget
910.4022.01	Impôts sur gains immobiliers	2 949.95	30 000.00	63 433.50	inférieur au budget
910.4023.00	Droit de mutation et timbre	31 508.65	32 000.00	46 462.50	
911	Impôts personnes morales	74 436.15	66 000.00	67 487.30	légèrement supérieur au budget

RECAPITULATION COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Comptes de fonctionnement commune	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	535 518.63	26 244.60	502 050.00	19 300.00	513'116.85	19'218.40
1 Ordre et sécurité publics	178 200.57	37 207.77	160 520.00	36 000.00	155'515.02	47'903.35
2 Enseignement et formation	1 073 686.01	49 058.55	1 025 650.00	31 800.00	952'087.16	29'783.05
3 Culture, sport et loisirs, église	161 013.90	6 300.00	134 915.00	8 700.00	149'048.15	7'050.00
4 Santé	154 980.00		155 600.00		156'772.30	
5 Prévoyance sociale	483 900.52	123 194.85	404 770.00	89 800.00	380'195.28	68'668.80
6 Trafic	457 657.14	5 055.75	449 120.00	4 150.00	362'741.50	3'334.55
7 Protection/aménagement environnement	595 008.93	560 506.83	569 290.00	513 900.00	627'743.67	575'910.97
8 Economie publique	84 751.80	800.00	80 100.00	800.00	26'704.00	800.00
9 Finances et impôts	65 153.40	3 026 780.37	72 000	2 906 387.00	377'557.90	2'988'992.42
Total	3 789 870.90	3 835 145.72	3 554 015.00	3 610 837.00	3'701'481.83	3'741'661.54
Excédent de revenus après amortissements (bénéfice)	45 274.82		56 822.00		40'179.71	

30

MARGE D'AUTOFINANCEMENT

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Revenus financiers non compris report prélèvements sur fonds et financements spéciaux	3 705 872.05	3 498 437.00	3'537'435.33
./. Charges financières non compris report :			
- amortissements du PA			
- attributions aux fonds et financements spéciaux	<u>-3 315 505.66</u>	<u>-3 048 185.00</u>	<u>-2980'780.83</u>
- attributions au capital propre/réserve budgétaire)			
Marge d'autofinancement	390 366.39	450 252.00	556'654.80

La marge d'auto-financement budgétée est en baisse à CHF 390'366.00 contre CHF 450'252.00.

RECAPITULATION COMPTES D'INVESTISSEMENT

Comptes d'investissement commune	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale					8'258.40	
1 Sécurité publique						
2 Enseignement et formation	132 610.70	132 610.70	80 000.00	80 000.00	96'242.32	
3 Culture, loisirs et culte			170 000.00	85 000.00		
4 Santé						
5 Prévoyance sociale						
6 Trafic	270 163.40	108 344.35	255 000.00	75 000.00	204'497.70	-2'200.00
7 Protection/aménagement environnement	472 588.70	125 599.10	435 000.00	74 000.00	528'251.20	178'671.05
8 Economie publique	57 162.00		53 000.00			
Total	932 540.80	233 943.45	993 000.00	234 000.00	837'249.62	176'471.05
Investissements nets	698 581.35		759 000.00			660'778.57

Les investissements nets s'élèvent à CHF 698'581.35

Une question est posée sur le chiffre de l'autofinancement insuffisant de CHF -308'214.96 soit : on avait de la réserve...cela veut dire que nous n'en avons plus ? Il a été répondu que la commune peut se permettre quelques années d'avoir des déficits en raison des finances communales relativement saines.

Indicateurs financiers 2024

Le Président présente les indicateurs financiers à la fin 2024

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2023	2024	Moyenne
Dette nette I par habitant	254	592	425

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 – 1'000 CHF	endettement faible
1'001 – 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 – 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2023	2024	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	15.0%	10.2%	12.6%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% – 20%	moyen
< 10%	mauvais

5. Proportion des investissements (I5)	2023	2024	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	22.1%	22.1%	22.1%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% – 20%	eff. d'inv. moyen
20% – 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2023	2024	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	10.5%	12.4%	11.5%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% – 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2023	2024	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	0.2%	0.0%	0.1%

Valeurs indicatives

0% – 4%	bon
4% – 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2023	2024	Moyenne
Dette brute en % des revenus courants	87.0%	85.3%	86.1%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% – 100%	bon
100% – 150%	moyen
150% – 200%	mauvais
> 200%	critique

1. Taux d'endettement net (I1)	2023	2024	Moyenne
Dettes nettes en % des revenus fiscaux	9.7%	22.5%	16.2%

Valeurs indicatives

< 100%	bon
100% - 150%	suffisant
> 150%	mauvais

2. Degré d'autofinancement (I2)	2023	2024	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets	84.2%	55.9%	69.7%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

Le Président mentionne que ces indicateurs sont demandés par le canton afin de suivre la santé financière des communes. Il précise que la situation actuelle est saine.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

2.	PASSIF		31 DECEMBRE 2024	31 DECEMBRE 2023
200	Engagements courants	CHF	757 578.31	742'551.27
204	Passifs de régularisation	CHF	68 382.15	169'065.62
206	Engagement financiers long terme	CHF	2 491 500.30	2'491'500.30
208	Provisions pertes sur débiteurs	CHF	176 000.00	176'000.00
209	Fonds abri PC	CHF	323 103.20	323'103.20
290	Financement spéciaux	CHF	-591 532.51	-465'071.15
291	Fonds forestiers Commune et Privés	CHF	17 000.00	17'000.00
294	Réserve de politique budgétaire	CHF	700 000.00	700'000.00
29	Fortune nette au début de l'exercice	CHF	4 634 057.73	4'593'878.02
	Boni de l'exercice	CHF	45274.82	40'179.71
	Fortune à la fin de l'exercice	CHF	4 674 237.44	4'634'057.73
	TOTAL DU PASSIF	CHF	8 621 364.00	8 788 206.97

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

1.	ACTIF		31 DECEMBRE 2024	31 DECEMBRE 2023
	<u>Patrimoine financier</u>			
100	Disponibilités	CHF	1 584 723.35	1'330'986.06
101	Créances	CHF	1 065 936.59	1'165'750.00
104	Actifs de régularisation	CHF	105 837.36	253'632.63
107	Placements financiers	CHF	200.00	400'200.00
108	Immobilisations corporelles PF	CHF	531 625.00	531'625.00
	Total patrimoine financier	CHF	3 288 322.3	3'682'193.69
	<u>Patrimoine administratif</u>			
140	Immobilisations corporelles PA	CHF	5 088 658.80	4'867'026.88
142	Immobilisations incorporelles PA	CHF	20481.90	15'585.40
144	Prêts	CHF	0.00	0.00
145	Participations aux entreprises publiques	CHF	223 901.00	223'401.00
	Total patrimoine administratif	CHF	5 333 041.70	5'106'013.28
	TOTAL DE L'ACTIF	CHF	8 621 364.00	8'788'206.97

Bilan au 31.12.2024

Actif	CHF 8'621'364.00
Patrimoine financier (CHF 3'288'322.30)	
Patrimoine administratif (CHF 5'333'041.70)	
Passif (Boni)	CHF 45'274.00

Rapport de l'organe de contrôle | Présence de M. Tenes de la fiduciaire Nofival

La parole est donnée à M. Tenes de la fiduciaire Nofival. M. Tenes mentionne qu'il fait une lecture partielle de l'audit (contrôle de révision) pour 2024 et relate le bilan et les comptes pour l'année 2024. Il précise que le contrôle de l'audit est fait selon des normes légales et notifie que Nofival est certifiée pour ce contrôle. Les comptes concernés par cet audit sont : les comptes de bilan, d'investissement et le tableau de la trésorerie. M. Tenes précise que leur jugement est fait avec un esprit critique et a pour but de rechercher les irrégularités. Il précise que l'endettement communal est faible et la commune est capable de se gérer de façon autonome.

Suite à la proposition du Président, les comptes 2024 sont acceptés à l'unanimité moins une abstention déclarée.

Nomination de l'organe de contrôle

Nomination de l'organe de contrôle pour la période 2025-2028. Le Président propose à l'assemblée primaire de reconduire le mandat à l'organe de contrôle Nofival pour la période administrative 2025-2028.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Une question est posée : Est-ce qu'au niveau des communes il est obligatoire de changer l'organe de contrôle ou la commune est libre ? La réponse est non la commune n'a pas d'obligation il est juste obligatoire d'avoir un fiduciaire agréé.

Trafic et sécurité publique | M. Ludovic Blatti conseiller

M. Blatti mentionne que c'est sa première expérience en tant que conseiller. Cela ne fait pas encore six mois qu'il est en poste mais qu'il peut d'ores et déjà constater malgré tout deux choses : La première chose, tout prend du temps et la deuxième : sur beaucoup de sujets nous n'avons que l'illusion du choix.

M. Blatti, concernant ses dicastères, indique qu'au niveau de la sécurité publique, des cas de salubrités qui ont déjà été dénoncé lors de la législature précédente, certains cas ont été traités et d'autres sont toujours en cours.

En ce qui concerne la sécurité globale au niveau police et pompier, la collaboration se poursuit avec Monthey, il est précisé que Monthey est en pleine réorganisation en ce moment. Quels services continueront et quels choix de service la commune veut continuer à obtenir ? Des informations complémentaires suivront.

Concernant l'aspect voirie des routes, entre autres les routes forestières, certains endroits sont dans des états de dégradation élevés (identique au chemin de la Poya), afin d'y remédier des mesures fortes ont été prises. Afin de finaliser la remise en état de ces routes, le budget va continuer à être centré sur ces chemins. Il est souligné que dès la remise en état de ceux-ci, il faudra prévoir un travail d'entretien régulier, afin d'éviter à nouveau de lourds investissements dans plusieurs années.

Au niveau des routes cantonales, celles-ci ne nous appartiennent pas, toutefois les factures sont tout de même payées par la commune (dénivellement-travaux). Une rencontre a eu lieu mi-mai avec le voyer du secteur et selon lui trois catégories existent pour les routes, Vérossaz se trouve en bas de la pile de la catégorie trois et donc est la moins urgente. Il a toutefois constaté que certains dossiers étaient à traiter de manière plus urgente. Nous pouvons donc nous attendre à des travaux sur les routes cantonales prochainement. Les requêtes de

M. Blatti ont été transmises dans ce domaine.

L'éclairage public est maintenant uniquement au LED, l'investissement est important mais les factures concernant l'éclairage sont réduites. L'abaissement de l'éclairage dynamique sera prochainement installé sur la route des Bassex, d'autres rues suivront. Ces changements sont faits pour ne pas incommoder les habitants qui habitent près d'un lampadaire et sont aussi moins impactant pour la faune locale.

Les zones 30 sont existantes, un citoyen relève le fait que nous pouvons rouler tout droit en évitant les bornes M. Blatti précise que ces chicanes sont utiles uniquement en cas de croisement, mais sans cela en effet la manière de conduire est libre à chacun.

Une remarque est faite par une citoyenne en rapport au salage des routes de l'hiver passé, elle précise que le salage a été presque trop bien fait.

Une autre remarque est faite concernant l'éclairage dynamique qui selon elle qui habite près d'un lampadaire, n'apporte pas de plus-value et n'est pas nécessaire, il est en effet utile pour la faune mais selon les habitations cela n'est pas très impactant au niveau de l'intérieur des maisons car les lumières s'allument et s'éteignent régulièrement suite au passage d'animaux.

Une question est posée par un citoyen sur l'assainissement du chemin des Petolets, la réponse de M. Blatti est que tout prend du temps et que ce dossier est encore en cours de finalisation mais il ne peut rien donner de précis comme renseignements pour ce dossier.

Service industriel et Traitement des déchets | M. Thierry Fianza, conseiller

Voici les tâches principales qui ont été exécutées durant ce premier semestre 2025 pour les services industriels :

Torrents

- Des travaux sur le torrent et de ses berges et la modification du lit du torrent, secteur Véseaud sont annoncés début septembre. M. Fianza et sa commission se sont rendus sur place afin de constater les travaux à exécuter et de les planifier.

Un citoyen pose une question concernant un mur en construction sur ce secteur, il se demande s'il est en lien avec les travaux annoncés et s'ils sont communaux ? Ce mur est en face du parking. M. Fianza propose de se rendre sur place afin de voir ce qu'il en est afin de faire faire d'éventuelles corrections de ces travaux et voir s'ils sont faits d'une manière légale.

Afin de réduire les écoulements d'eau il sera demandé pour les prochaines constructions d'installer des cuves de rétention pour chacune d'entre elles, des sols perméables pour les chemins d'accès et les places de parc.

Eco-Point

Une benne provisoire est actuellement en place, une nouvelle benne sera installée fin juin et sera équipée d'un marchepied. L'idée d'une benne compactrice a été étudiée mais n'a pas abouti étant donné que les déchets sont gérés au tonnage et que cela n'a pas d'intérêt pour la commune d'investir dans une telle benne.

Une question est posée par une citoyenne pour l'Eco-Point et le dépôt des déchets alimentaires compostables, est-ce que cela est un investissement rentable ? Est-ce que cela fonctionne bien et est-ce que les gens jouent le jeu ? Il a été répondu que la commission se rencontrera pour approfondir ce sujet car jusqu'à maintenant M. Fianza a mis l'accent sur les services industriels. Il est précisé à nouveau par M. Fianza les différents réseaux d'eaux afin de raviver le savoir des citoyens à ce niveau ceci à l'aide de schémas.

M. Fianza fait savoir qu'une information sera envoyée aux propriétaires des chiens afin de préciser à nouveau les bonnes pratiques à adopter avec un chien.

Eaux-claires et eaux usées

Divers projets sont en cours :

- Le projet de remplacement de la conduite d'eau Chalabagne réservoir d'Orsex
- Projet de construction, avec impact sur les réseaux EP, EC, EU.
- Règlement de l'eau déposé au canton et chez M. Prix. Un nouveau règlement de distribution des eaux potables va être présenté prochainement et devra être validé par l'assemblée primaire. Des informations à ce sujet suivront.
- Rédaction d'un dossier sur le réseau militaire (E. Fierz & Ph. Barman)
- Analyse et préparation du cahier des charges du fontainier. Il est mentionné qu'une phase de transition et de transmission avec le fontainier M. Mottola qui est parti à la retraite a été réalisée fin juin et c'est l'entreprise Coutaz, qui a pris en main depuis lors le cahier des charges de fontainier et cela jusqu'à l'embauche du nouveau fontainier communal.

Les Défis

Gestion des apports d'eau sur ce réseau

- Limiter l'imperméabilisation des sols
- Infiltrer
- Retenir et réguler
- Evacuer

Mise en séparatif, continuer et renforcer la séparation des réseaux EU et EC

- Certains secteurs ne sont pas encore équipés
- Limiter l'apport d'eau claire à la Step

Une question est posée par une citoyenne sur le sujet des fuites et quels sont les projets prévus afin de les réduire la réponse est :

- Remplacement des conduites
- Détection de fuites
- Rénovation des conduites en Eternit.

M. Fidanza remercie ses commissions pour le travail accompli depuis ce début d'année.

Enseignement et formation et SLCT–santé et prévoyance sociale | Catherine Daurelle, conseillère

Madame Daurelle se présente. Mme Daurelle remercie Gabrielle Rey pour toutes les informations qu'elle lui a transmises et la bonne collaboration lors du passage du témoin.

Les points qui ont pu avancer :

Bâtiment scolaire :

- Suite à des infiltrations d'eau et en entente avec Madame Zehnder, architecte, la maison Küpfer a été mandatée pour inspecter les drainages autour et sous l'école. Ceux-ci étaient très encombrés. Ils ont ensuite été mandatés pour la réalisation d'un gainage des parties abîmées. La Baloïse assurance prendra en charge les travaux d'inspection et de réhabilitation ainsi que la remise à neuf du local du Cartel qui avait été inondé. Mme Daurelle informe que d'autres infiltrations ont encore lieu ceci dans une classe et dans un couloir par les fenêtres du puits de lumière. Diverses interventions ont été nécessaires (changements de joints, colmatage de fissures et nettoyage des gouttières).
- Un lave-vaisselle professionnel a été acheté afin de faciliter la vie des usagers de la salle du Préau (UAPE et aussi pour les particuliers lors de la location de cette salle. Le déplacement de l'ancien

lave-vaisselle est prévu à côté de la salle de gym, avant de pouvoir l'installer le raccordement d'entrée et de sortie d'eau doit être envisagé. Des informations à ce sujet suivront.

- Pour le nettoyage des sols de l'école, une nouvelle machine a été achetée.

Réfection des façades :

- Les travaux de peinture sur l'ancienne partie de l'école ont été adjugés à l'entreprise Colombara, ceux-ci seront réalisés cet été.

Cuisine du préau et WC des garçons :

- L'entreprise Küpfer est également intervenue afin de contrôler les canalisations souvent bouchées. Ils constatent que les parties en fontes s'émiettent complètement et sont à remplacer.

Trajets en bus des élèves entre Vérossaz et l' UAPE de Massongex :

- Un changement de prestataire de transport pour ces trajets a été effectué. Un bénéfice d'environ 50 % pour la commune.

Des cours de Tennis aux Giettes pour les enfants :

- Il sera proposé aux enfants en âge de scolarité de pouvoir faire des cours de tennis aux Giettes, une contribution de la municipalité est prévue.

Le social :

Madame Saillen et Madame Daurelle ont rencontré deux responsables du BRIC, antenne qui fait partie de Pro Senectute. Destinés aux personnes de plus de 60 ans, ils parlent de la vie à la retraite | aide pour faire des déclarations d'impôt | Faciliter le quotidien des retraités. Des actions plus concrètes seront menées au sein du village.

Le chemin de la Poya :

- Une étude est en train de se faire par Impact SA, en la personne de M. Benedetti, pour déterminer les travaux de réhabilitation de ce chemin historique. Ce sera un travail de longue haleine, sur 4 ans au moins et qui devra se faire conjointement avec M. Fianza pour tout ce qui concerne les canalisations d'eau.
- Une question est posée par un citoyen concernant les arbres qui prennent racine sur les murs en pierre sèche. Est-ce qu'il ne serait pas déjà bien de commencer par s'occuper de cela ? Peut-être à faire immédiatement ? Mme Daurelle précise que dès que le rapport de M. Benedetti sera en notre possession des demandes de subventions pourront être demandées afin de mettre en marche les travaux sur ce chemin historique.

Les activités traditionnelles :

- Souper de remerciement aux bénévoles qui ont donné de leur temps lors des journées de ski et de patinoire.
- Sortie du Pass'Sénior
- Fête de l'école (fin d'année scolaire)
- Noël des Aînés

Les projets à plus long terme et idées :

Ces projets sont à discuter avec la commission de Mme Daurelle.

- Une crèche à Vérossaz ?
- Que faire du terrain de foot et de la zone « camping » ?
- Une boîte à livre sera construite et mise en place vers le magasin, des informations suivront.

Quelques idées ont déjà germé, des informations sur ces divers sujets suivront.
Madame Daurelle précise qu'elle est ouverte aux idées que vous pourriez avoir autour de ces sujets.

Sécurité publique–aménagement environnement–construction | Mme Melinda Frossard

Madame Frossard se présente comme la nouvelle conseillère fraîchement entrée en fonction.
La situation au niveau du dicastère est présentée par le Président qui a pris temporairement le relais suite à la démission de M. Riviello. Il informe que :

- 65 nouveaux logements sont à prévoir dans les 24 à 36 prochains mois sur la base de mise à l'enquête
- La demande d'achat de terrain est également en forte demande.

Une question est posée par une citoyenne : Quel est le prix du terrain agricole sur Vérossaz ? le Président donne une fourchette entre 0.50 centimes et CHF 2.00 le mètre.

Divers

- Le téléphérique est un projet bien actuel et est encore au canton. Des nouvelles suivront d'ici 2026.
- Un nouveau PAD (plan d'aménagement du territoire) concernant le golf a été aménagé et est en consultation dans les services à Sion.
- Comment les habitants de Vérossaz voient leur village à long terme ? Un catalogue des besoins est en cours au sein de la commune ainsi qu'une estimation financière les concernant. Une réelle réflexion sur une planification financière est nécessaire et l'avenir de Vérossaz doit être envisagé sur un laps de temps de 10-15 ans.
- Une approche pour une collaboration entre la paroisse et la commune concernant la mise en valeur des parcelles paroissiales. Des premières discussions ont eu lieu entre le Président et les Présidents des conseils de paroisse et de gestion. Une rencontre consultative à ce sujet aura lieu avec les membres de la paroisse.

Une question est posée par une citoyenne sur la valorisation des parcelles : pour bien comprendre c'est utiliser les parcelles qui appartiennent à la paroisse pour en faire autre chose ? pour en faire quoi ? et à quoi seront-elles utilisées ? La réponse est qu'il est beaucoup trop tôt pour parler des idées éventuelles. Le Président ne veut pas que l'on s'imagine des choses qui ne sont en aucun cas décidées. Il précise que l'on n'en est qu'au début de la démarche.

La question plus précise : ces parcelles appartiennent à la paroisse et pourraient être éventuellement utilisées par la commune ? La réponse est : non ces parcelles appartiennent à la Paroisse et appartiendront toujours à la Paroisse et on pourrait éventuellement construire des services utiles tant aux paroissiens qu'aux habitants dans le cadre d'une collaboration « gagnant-gagnant ».

Une autre question est posée : quand tu dis qu'il y a 65 projets de construction, est-ce qu'actuellement au niveau de la commune les infrastructures (eau) suffiraient pour ces 65 projets ? La réponse est : en termes d'eau potable on a encore de la marge et donc 65 habitations en plus ne devraient pas poser de problème. Pour ce qui est de l'évacuation des eaux usées cela sera moins simple. Mais tout à fait possible. Pour l'école, ce sera plus compliqué car elle devient gentiment trop petite.

Le projet de la passerelle de la Teune est en pause pour le moment. Une étude est actuellement en cours en collaboration avec le Consortium de Ceintaneire.

Le Président informe sur divers sujets qui sont régulièrement mis à jour sur le site internet pour celles et ceux que ça intéresse.

Une remarque est exprimée par une citoyenne : quand nous allons sur le site sur le téléphone portable, la navigation est compliquée car la mise en page n'est pas adaptée pour les téléphones portables. Les

pictogrammes rouges ne sont pas intuitifs et la recherche n'est pas fluide. Le Président entend la remarque et fera des améliorations dès que possible.

Le Président informe de la fermeture du bureau communal les vendredis du 20.06.2025 au 15.08.2025 et pendant la semaine du 28 juillet au 3 août 2025.

Une question est posée par une citoyenne par rapport au café citoyen est-ce que pour le prochain café les dates pourront être données bien à l'avance ? Le Président précise qu'un café citoyen est prévu après l'été dans le courant du mois de septembre, la date sera mise dans le calendrier des manifestations et sur le site internet.

Une information est donnée par M. Blatti concernant la journée du 1^{er} août dès 11 heures sur la place communale. Il invite la population à s'y rendre.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève l'assemblée à 21h30.

POUR L'ASSEMBLEE PRIMAIRE MUNICIPALE

Le Président

La Secrétaire

Gilles Donadello

Sylviane Megaro

Ce procès-verbal doit être validé par l'Assemblée primaire.